

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
28 MARS
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-92
Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 28 mars 2000, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
M.	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
	Sonia Desgagné
M.	Gilles Cardinal
Mme	Diane Durand
M.	Michel Girard
Mmes	Diane Gauthier
	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
Mmes	Diane Tremblay
	Elaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mmes	France Gagné (secondaire)
	Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M.	Claude Dauphinais, directeur général
M.	Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

MM.	Rémy Simard
	Régis Richard
Mme	Ruth Gagnon

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Elaine Tremblay
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

- Délégation à la GRICS
- Invitations
- Brigadiers
- Publicité

ADOPTÉE

CC-2000-93
Ordre du jour

CC-2000-94
Procès-verbal/
14 mars 2000

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 14 mars 2000.

ADOPTÉE

CC-2000-95
Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 8 et le 21 mars 2000.

CC-2000-96
Parole au public

Mme la Présidente invite les personnes présentes dans la salle à se prévaloir de leur droit de parole :

M. Jean-Marc Girard, vice-président du Comité de parents, s'adresse au Conseil des commissaires, au nom des membres du Comité de parents. Par son intervention de ce soir, M. Girard vient assurer le suivi à la résolution du Comité de parents adoptée lors de sa rencontre du 6 mars dernier. Pour ce faire, il donne lecture d'une lettre que ledit Comité de parents adresse à la Commission, laquelle lettre veut signifier des insatisfactions du Comité de parents, particulièrement en ce qui concerne le processus de consultation, ainsi que les documents soumis à la consultation. De plus, les membres du Comité de parents «se questionnent sur les raisons de leur implication au sein dudit comité et sur la place réservée au Comité de parents dans la structure de la Commission scolaire».

Mme la présidente réaffirme que le Comité de parents est un partenaire privilégié pour le Conseil des commissaires et les membres du personnel de la Commission scolaire. Elle assure qu'aucun effort ne sera ménagé pour en arriver à développer des façons de faire qui permettront de travailler dans l'harmonie et la confiance mutuelle. Elle mentionne par ailleurs, que tout document en consultation est un document en évolution, donc susceptible d'être modifié. Elle conclut en mentionnant qu'elle prend bonne note des observations reçues et que des mesures seront envisagées dans le but de répondre le mieux possible aux attentes du Comité de parents.

CC-2000-97
Transport scolaire
orientations 2000-
2001

Après que la régisseuse du service du transport scolaire, Mme Évelyne Lavoie, eut présenté un tableau illustrant des statistiques sur le nombre d'enfants par famille basées sur la clientèle 1999-2000, transportée le matin, le midi et le soir (éligible ou non), ainsi que différentes hypothèses de modifications à la tarification au transport du midi et aux places disponibles, et après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT que certaines nouvelles orientations au regard de l'organisation du transport scolaire pour l'année 2000-2001 pourraient modifier la Politique sur l'éligibilité et l'accessibilité des élèves jeunes au transport scolaire, ordre d'enseignement préscolaire et primaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs et du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

D'accepter le document d'orientations préparé et présenté par le service du transport scolaire, au regard de l'organisation du transport pour l'année 2000-2001, lesquelles orientations qui doivent être soumises à la consultation auprès des différents intervenants concernés, portent sur les points suivants :

- ① zones dangereuses ;
- ② Tarification au regard des places disponibles ;
- ③ Tarification au regard du transport du midi ;
- ④ Paiement du transport du midi (exemption des élèves transférés).

Que pour les points 2, 3 et 4, les hypothèses IV et V soient retenues pour fin de consultation.

ADOPTÉE

CC-2000-98
Transport scolaire
vente de compa-
gnie

CONSIDÉRANT que la compagnie «Autobus Laterrière inc.», filiale de «Les Entreprises Jasmin Gilbert inc.», s'est portée acquéreur de toutes les actions détenues par la compagnie «Autocars Saguenay inc.» ;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat de transport qui stipule que «le transporteur ne peut ni céder ni transférer ni aliéner de quelque façon que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, le présent contrat sans l'accord écrit préalable de la Commission, et considérant que si le transporteur est incorporé, tout changement dans le contrôle majoritairement du capital-action doit être préalablement autorisé par écrit par la Commission» ;

CC-2000-98

Transport scolaire
vente de compagnie
suite...

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs et du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que soit maintenu tel quel le contrat liant la compagnie «Autocars Saguenay inc.» à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

L'acquisition, par «Autobus Laterrière inc.», des actions de la compagnie ci-dessus mentionnée sera effective le 29 mars 2000.

ADOPTÉE

CC-2000-99

Rapport du comité du budget

Après que le directeur du service des finances eut présenté un rapport d'étape du comité du budget, et après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires accepte le rapport d'étape du comité du budget, lequel présente entre autres, l'établissement du manque à gagner, ainsi qu'une proposition de cibles budgétaires visant à atteindre l'équilibre budgétaire en 2000-2001, le tout tel que déposé et présenté en un document daté du 27 mars 2000, préparé par le directeur du service des ressources financières.

ADOPTÉE

Après les explications fournies par le directeur des services des ressources matérielles,

CC-2000-100

Bail de location



CONSIDÉRANT l'espace de bureau disponible au Centre de services de La Baie ;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace signifié par le ministère des Finances du Québec en vue de l'implantation d'un Carrefour de la nouvelle économie à Ville de La Baie ;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, un bail de location avec le ministère des Finances du Québec, et les documents afférents à cette location.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-2000-101

Engagements/
personnel en
informatique

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-537 modifiant le plan d'effectifs du personnel de soutien ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que la candidature de Mme Diane Émond soit retenue et que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à son engagement pour occuper le poste d'opérateur en informatique classe 1, à temps partiel, vingt-cinq (25) heures par semaine, et ce, à compter du 29 mars 2000 ;

CC-2000-101

Engagements/
personnel en
informatique
suite...

Que la candidature de M. Louis Cyr soit retenue et que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à son engagement pour occuper un poste de technicien en informatique, à temps plein, 35 heures par semaine, et ce, à compter du 29 mars 2000 ;

Que la candidature de M. Michel Rancourt soit retenue et que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à son engagement pour occuper un poste de technicien en informatique, à temps plein, 35 heures par semaine, et ce, à compter du 29 mars 2000 ; et,

Que la candidature de M. Patrick Desbiens soit retenue et que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à son engagement pour occuper un poste de technicien en informatique, à temps partiel, 25 heures par semaine, et ce, à compter du 29 mars 2000.

ADOPTÉE**CC-2000-102**

règles de pas-
sage

ATTENDU les résultats de la consultation faite auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires adopte les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire telles que déposées en un document daté du 22 mars 2000, préparé par les services éducatifs «jeunes».

ADOPTÉE

Puis,

CC-2000-103

Délégation/
GRICS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

Que M. Claude Dauphinais, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'Assemblée générale régulière de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS), et y exerce tous les pouvoirs inhérents, et

Que M. Claude Côté, directeur du service de l'informatique, soit désigné pour agir comme substitut en cas d'absence ou d'incapacité du directeur général.

ADOPTÉE**CC-2000-104**

Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport aux membres du Conseil, des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ◆ **Le 17 mars 2000**, visite aux Olympiades de la formation professionnelle (mécanique automobile, mécanique de véhicules légers et carrosserie), qui ont eut lieu au Centre de formation professionnelle en équipement motorisé (Dominique-Racine) ;
- ◆ **Le 22 mars 2000**, participation à une entrevue avec une journaliste du journal Le Quotidien et du Progrès-Dimanche, portant sur le vécu de la Commission scolaire au cours de la dernière année et sur certains projets de l'année courante ;
- ◆ **Le 23 mars 2000**, participation à une rencontre du comité de négociation locale avec le personnel enseignant, ainsi qu'à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) ;

CC-2000-104

Rapport de la présidente suite...

- ◆ **Le 24 mars 2000**, visite de l'Expo-sciences régionale Bell qui se tenait à Alma ;
- ◆ **Le 27 mars 2000**, participation à une activité avec le Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi, ainsi qu'à une rencontre de l'Exécutif du Centre local d'emploi de La Baie ;
- ◆ **Le 28 mars 2000**, participation à une rencontre avec des représentants de Génivel en ce qui a trait à la procédure d'appel d'offres de la Commission pour l'engagement des professionnels ;

CC-2000-105

Rapport/comité de service

Les membres du Conseil ont reçu copie du compte rendu du comité de service des ressources financières du 21 mars 2000 ;

CC-2000-106

Rapport/dons et contributions

Le secrétaire général dépose et présente un rapport sur le traitement donné aux demandes de dons provenant d'organismes extérieurs et des représentations de la Commission scolaire, et ce, pour la période du 10 janvier au 28 mars 2000, le tout conformément à la politique actuelle de la Commission quant à cette question.

CC-2000-107

Acceptation/projet à frais partagés Dominique-Racine

Mme la Présidente fait état de la lettre du ministre de l'Éducation du Québec, en date du 10 mars 2000, dans laquelle ce dernier informe la Commission scolaire qu'il a réservé un montant de 2 711 969\$ à même le programme «Projets à frais partagés» pour le projet de rénovation à la polyvalente Dominique-Racine.

CC-2000-108

Invitations

Le secrétaire général communique aux membres du Conseil des commissaires les deux invitations suivantes :

- Le jeudi 6 avril, à 15h, au Club Nautique de la Marina du Vieux port, aura lieu le dévoilement des gagnants, gagnantes régionaux des compétitions tenues dans le cadre des Olympiades de la formation professionnelle.
 - Le jeudi 6 avril, aura lieu la cérémonie d'ouverture officielle de la Super Expo-sciences Bell 2000, finale québécoise, au Centre social du Pavillon principal de l'Université du Québec à Chicoutimi. Cet événement se poursuivra au cours de trois journées subséquentes. Mme la Présidente, ainsi que Mmes et MM. les commissaires sont invités à faire connaître leur disponibilité pour assurer une présence politique au kiosque de la Commission.
-

CC-2000-109

Brigadiers

Pour répondre à l'intervention de Mme la commissaire Denise Hudon, une communication sera faite auprès du Comité de concertation avec la Ville de Chicoutimi, afin qu'un rappel soit fait aux brigadiers, brigadières en ce qui a trait à l'assiduité.

CC-2000-110

Publicité

En réponse à une interrogation de Mme la commissaire Denise Hudon, le secrétaire général mentionne que les demandes de distribution de dépliants dans les écoles ou les centres, provenant des organismes en lien avec la Commission scolaire, reçoivent un accueil favorable et que la distribution est alors faite via le courrier interne de la Commission scolaire. Par ailleurs, il revient à chaque conseil d'établissement de statuer quant à la distribution des documents aux parents par l'entremise des élèves.

CC-2000-111

Lettre du Conseil d'établissement de l'école Ste-Bernadette

Les membres du Conseil des commissaires ont reçue copie d'une lettre adressée au directeur du Service des loisirs de la Ville de Chicoutimi, M. Jocelyn Dufour, par le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Bernadette concernant le projet de salle communautaire Murdock.

CC-2000-112
Les Olympiades
professionnelles
en équipement
motorisé

Le Conseil des commissaires a également reçu copie d'un communiqué émis par le secrétariat général de la Commission scolaire, en vue de faire connaître les résultats des Olympiades régionales de la formation professionnelle en équipement motorisé (mécanique automobile, mécanique de véhicules légers, carrosserie – peinture et carrosserie –tôlerie), ainsi qu'en coiffure et en esthétique.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine

La présidente

Le secrétaire général